



LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE

Berne, le 20 mai 1992

Son Excellence
Monsieur João de Deus Pinheiro
Président du Conseil des
Communautés européennes

Bruxelles

Monsieur le Président,

Le gouvernement suisse a l'honneur de demander, par la présente, l'adhésion de la Confédération suisse à la Communauté économique européenne en application de l'article 237 du Traité instituant la Communauté économique européenne, c'est-à-dire l'ouverture de négociations à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Au nom du Conseil fédéral suisse

Le Président de la Confédération

Le Chancelier de la Confédération